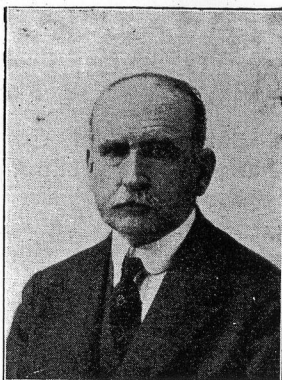


NOTICE  
BIOGRAPHIQUE



SOULANGE-  
RENARD  
(1866-1928)

La Chambre Syndicale des Métaux vient d'être cruellement atteinte par la mort inopinée d'un de ses membres les plus distingués et les plus actifs : Soulange Renard, Président du Conseil et administrateur-délégué de la Société Métallurgique de La Bonneville.

Le recul du temps fera mieux apparaître encore l'œuvre importante accomplie par cet homme de bien, auquel sa culture générale, sa droiture, sa franchise, avaient donné une autorité toute particulière.

Né à Bailly (Seine-et-Oise), le 27 mai 1866, issu d'une de ces vieilles familles de la bourgeoisie parisienne, dans lesquelles sont seuls en honneur les principes du devoir et de l'intégrité, Soulange Renard avait déjà fait une importante carrière dans la banque familiale de la rue Grange-Batelière, lorsque d'heureuses circonstances le mirent à la tête de la Société qu'il créa pour exploiter une usine fabriquant le laiton à La Bonneville (Eure). On peut dire que depuis cette époque (1904) toute son activité se voua au développement de cette affaire. Donnant tout d'abord une extension remarquable à l'usine même, développant intensément ses services commerciaux, créant un atelier d'étrépage d'acier à Paris même, il fut bientôt conduit à fonder une usine spécialisée dans l'étrépage, le dressage et le calibrage des aciers à Noisy-le-Sec. Pour assurer les besoins de la Défense nationale et sur la demande expresse des Services de l'Aéronautique, il augmenta considérablement ces ateliers, et en créa de nouveaux, spécialement destinés à la fabrication des tubes.

Deux chiffres permettent de caractériser les progrès : en 1904, les usines de La Bonneville produisaient 80 tonnes de laiton par mois; durant la guerre, cette production mensuelle atteignit 1.200 tonnes; la production d'aciers de l'Usine de Noisy-le-Sec atteint 1.200 tonnes de barres, et 250 tonnes de tubes.

Là ne se borna pas le rôle de cet excellent administrateur justement préoccupé du sort de ses ouvriers; il fit construire à La Bonneville tout un village, et assura une vie facile à ses collaborateurs par une coopérative.

Son rôle syndical ne fut pas moins important : Président de l'une des sections de la Chambre Syndicale, il jouissait dans ces milieux d'une juste autorité; sa largeur de vue, la précision de ses conceptions, l'intégrité absolue de ses décisions donnèrent un poids tout particulier à ses exposés que ses collègues ne sauraient oublier.

La Croix de la Légion d'Honneur était venue en 1923 récompenser les importants services rendus par Soulange Renard.

Vingt-cinq années de collaboration étroite avaient scellé entre nous une de ces amitiés profondes et sûres qui sont une des vraies joies de ce monde. J'ai la triste certitude d'avoir perdu un véritable ami et tous ceux qui ont connu Soulange Renard et ont apprécié la loyauté, la sûreté de jugement de ce grand honnête homme comprendront ce que cette phrase renferme de peine réelle.

Léon GUILLET.